

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT de VAUCLUSE – ARRONDISSEMENT de CARPENTRAS

VILLE de VALREAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du MARDI 28 MAI 2024

Conseillers en exercice : 29

Présents : 22

Absents excusés avec pouvoir : 6

Absent excusé : 0

Absent : 1

L'An deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mai à 18h30, le **CONSEIL MUNICIPAL** de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle dite « L'Oustau », Espace Jean Duffard à VALREAS, qui présente toutes les conditions de sécurité et d'accessibilité nécessaires à la réunion du Conseil, **sous la présidence de Monsieur Patrick ADRIEN, Maire.**

Date de la convocation : 22 mai 2024

Date d'affichage : 22 mai 2024

Étaient présents :

Jean-Luc BLANC, Dominique MALLET, Christian BARTHELEMY, Christiane MERY, Franck VIGNE, Adjoint.

Marie-Andrée GAGNIERE, Jean-Daniel UGHETTO, Marinette SERVAN, Philippe SAYN, Jean-Marie ROUSSIN, Léonard PACE, Daniel BARBER, Sibylle GENESTON, Géraldine CHAMBERT, Sandra KIENTZI, Jean-Sébastien GUENARD, Sandrine DERMEGHSIAN, Virginie AYME, Clément JACQUIER, Leila CHEVALIER, Jacques PERTEK, Conseillers municipaux

Étaient excusés :

Rosy FERRIGNO, Adjointe, ayant donné pouvoir à Marie-Andrée GAGNIERE

Jacques FAGARD, Adjoint, ayant donné pouvoir à Jean-Luc BLANC

Régine DOUX, Conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Jean-Marie ROUSSIN

Bruno VALLE, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Christian BARTHELEMY

Dominique DELERUE, Conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Dominique MALLET

Jean-Louis LAURENT, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Jacques PERTEK

Était absent :

Houcine SERRAR, Conseiller municipal

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Christiane MERY, est désignée secrétaire de séance et ceci, à l'unanimité des membres présents.

**DELIBERATION N° 2024-05/39 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE DANS LE CADRE D'UNE
SÉLECTION EN ÉQUIPE NATIONALE DE PRÉCISION
RIFLE GROS CALIBRE – CHAMPIONNAT DU MONDE
AUX ÉTATS-UNIS- Madame [REDACTED]**

Vu le budget de la commune ;

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-218401388-20240528-DEL_2024_05

Vu la demande déposée par Madame [REDACTED], licenciée au club de Tir de VALREAS depuis 10 ans, auprès de la Commune de Valréas, afin d'obtenir un soutien financier pour s'inscrire à la sélection en équipe nationale de Précision Rifle gros calibre au Championnat du Monde qui aura lieu aux États-Unis (Colorado), du 11 au 17 septembre 2024 ;

Considérant que Madame [REDACTED] a obtenu le titre de Championne de France Open Lady en 2023 et qu'elle est amenée à représenter la ville de Valréas au-delà des frontières ;

Considérant que des crédits ont été réservés pour l'attribution de subventions exceptionnelles en cours d'année ;

Considérant l'intérêt pour la Commune d'accompagner les jeunes sportifs, afin de mettre en avant les atouts de la Ville de Valréas ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et de Monsieur Christian BARTHELEMY, Adjoint délégué aux Finances, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

■ **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € TTC à Madame [REDACTED] pour pouvoir participer à la sélection en équipe nationale de Précision Rifle gros calibre au Championnat du Monde qui aura lieu aux États-Unis (Colorado), du 11 au 17 septembre 2024 ;

■ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, un adjoint par délégation, à engager les dépenses qui seront imputées sur l'article budgétaire 65748 et à signer tout document relatif à ce dossier.

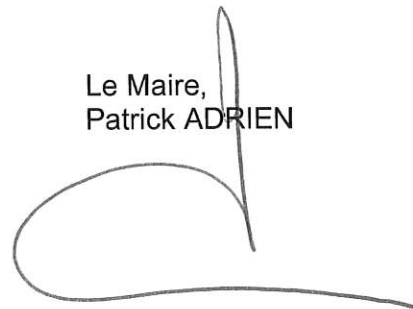
Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
Christiane MERY
Adjointe au Maire



Le Maire,
Patrick ADRIEN



Acte certifié exécutoire compte tenu de :
La réception en Préfecture, le : 31 MAI 2024
Et la publication sur le site internet de la Ville, le : 31 MAI 2024

